

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
346 rue des Blouzes  
69820 EMERINGES  
04 74 04 47 22  
[Ce.0690986x@ac-lyon.fr](mailto:Ce.0690986x@ac-lyon.fr)



ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE  
Le Bourg  
69820 VAUXRENARD  
04 74 69 93 27  
[Ce.0690969d@ac-lyon.fr](mailto:Ce.0690969d@ac-lyon.fr)

## NOTE DE RENTRÉE 2025-2026

### RPI Émeringes / Vauxrenard

Madame, monsieur,

En ce jour de rentrée, nous vous communiquons diverses informations. Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Sommaire :

1. Documents de rentrée
2. Horaires de l'école
3. Sortie d'un enfant pendant la classe
4. Équipe éducative
5. Calendrier scolaire
6. Absences
7. Relations parents-enseignants
8. Élections des représentants de parents d'élèves
9. Matériel / Objets personnels
10. Associations liées à l'école
11. Effectifs
12. Projet d'école
13. Santé
14. Sécurité à l'école

#### **1. Documents de rentrée**

Liste des documents à nous retourner le plus rapidement possible remplis et/ou signés :



- **La fiche de renseignement** (à compléter ou modifier au stylo rouge si nécessaire)
- **La fiche d'urgence**
- **Le mode d'emploi du site de l'école** (avec les codes d'accès)
- **Le règlement intérieur** qui prendra note de quelques changements après le 1<sup>er</sup> conseil d'école (à lire sur le site de l'école <https://rpiemergingsvauxrenard.toutemonecole.fr/>), et le bordereau d'accusé de lecture (à rendre)
- **La charte de la laïcité**
- **L'autorisation de prises de vue dans le cadre de la classe**
- **L'autorisation de prises de vue dans le cadre de la photo de classe**
- **L'autorisation de sortie**
- **La demande d'aménagement du temps scolaire** (pour les PS seulement)

Nous vous demandons également de fournir une attestation d'assurance valable pour l'année scolaire 2025-2026 :

- **Assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident**

## 2. Horaires de l'école :



### Horaires école Emeringes :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

**De 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15**

**Merci aux parents d'élèves de respecter ces horaires.**

L'accueil est assuré par les enseignantes de 8h35 à 8h45 et de 13h05 à 13h15.

Sauf garderie ou bus, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents avant l'ouverture de l'école et dès 16h15.

### Horaires école de Vauxrenard :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

**De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

**Merci aux parents d'élèves de respecter ces horaires.**

L'accueil est assuré par l'enseignante de 8h50 à 9h00 et de 13h20 à 13h30.

Sauf garderie ou bus, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents avant l'ouverture de l'école et dès 16h30.

### Sortie des élèves

Les enfants ne pourront sortir de la cour qu'après le départ du car. L'école n'est pas responsable des enfants qui restent dans la cour après les horaires obligatoires.

**Pour l'arrivée du car à 16h30 à Vauxrenard, les parents doivent venir récupérer les enfants directement au car. En cas d'absence ou de retard, votre enfant restera dans le car et sera conduit à la garderie à Émeringes. Il faudra donc venir récupérer votre enfant à la garderie.**

### Horaires de ramassage

#### Matin

Départ : Vauxrenard 8h15

Les brigands : 8h20

Château du Thyl : 8h25

Croix Barraud : 8h28

Ecole d'Emeringes : 8h35

Ecole de Vauxrenard : 8h55

#### Après-midi

Départ : École d'Emeringes : 16h15

Vauxrenard : 16h30

Les Brigands : 16h35

Château du Thyl : 16h38

Croix Barraud : 16h42

Ecole d'Emeringes : 16h45



La carte de transport doit être en permanence dans le cartable de l'enfant. Le transport scolaire est une compétence de la mairie.

## 3. Sortie d'un enfant pendant la classe

Si votre enfant doit quitter la classe pendant le temps scolaire, vous êtes priés d'en informer l'enseignant. S'il s'agit d'une sortie régulière, nous vous demandons de remplir une déclaration de sortie, à demander à l'enseignant.

En cas de sortie exceptionnelle, un enfant ne quittera l'école qu'accompagné de ses parents ou d'une personne désignée par écrit par eux.



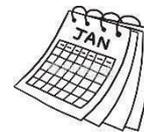
#### 4. Équipe éducative du RPI Emeringes / Vauxrenard

**Direction école de Vauxrenard – classe de CM1-CM2 :** Mme BIERCE Clara  
**Direction école d'Émeringes – classe de CP-CE1-CE2 :** Mme CATESSON Céline  
**Enseignante maternelle :** Mme GUENARD Anne  
**ATSEM :** Mme MÉCHAIN Charlaïne  
**AESH :**  
- Mme IRAILLES Alexandra 12h à Vauxrenard  
- Mme THEVENET Marie-Noëlle 12h à Émeringes  
**Restaurant scolaire :**  
- Mme Alexandra LARGE et Mme Charlaïne MÉCHAIN à Émeringes  
- Mme Julie GOYON à Vauxrenard  
**Garderie :** Mme Charlaïne MÉCHAIN et Mme LARGE.



#### 5. Calendrier scolaire

**Rentrée scolaire des élèves :** le lundi 1 septembre 2025  
**Vacances de la Toussaint :** du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025  
**Vacances de Noël :** du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 2026  
**Vacances d'hiver :** du samedi 7 février au lundi 23 février 2026  
**Vacances de printemps :** du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026  
**Pont de l'ascension :** jeudi 14 mai au lundi 18 juin 2026  
**Vacances d'été :** le samedi 4 juillet 2026



#### 6. Absences

Les parents des élèves doivent impérativement prévenir (par téléphone, par le site internet) le jour même l'enseignant de toute absence ou retard de leur enfant.

A partir de 4 demi-journées d'absences non-justifiées, nous sommes tenus d'en informer l'inspection. Ceci pourra, s'il s'agit d'absences répétées, donner lieu à un retrait des allocations familiales.



#### 7. Relations parents-enseignants

Le blog et le cahier de liaison restent les outils principaux de dialogue entre l'école et les parents. Nous vous demandons de le regarder tous les soirs.

Une réunion de rentrée aura lieu prochainement. La date vous sera communiquée au plus tôt.



#### 8. Élections des représentants de parents d'élèves

Les parents élus siègent au conseil d'école qui se réunit une fois par trimestre, où se retrouvent représentants de parents, enseignants et municipalité pour discuter et s'occuper de projets, problèmes et évolutions liés au RPI.

Les parents intéressés sont invités à se faire connaître rapidement. Une liste complète doit comporter autant de parents que de classes.

**Les élections des délégués de parents d'élèves devraient avoir lieu le vendredi 10 octobre 2025.**



## 9. Matériel / Objets personnels

Chaque élève doit prendre soin de son matériel.  
Si ce dernier est cassé ou perdu, il devra le remplacer.

**Les enfants ne sont pas autorisés à ramener à l'école des objets personnels.**



## 10. Associations liées à l'école

**Le restaurant scolaire :** Présidentes : Elodie FEDIDA et Claudine GUILLON RAGUET  
[restauscolaire-emeringes-vauxrenard@gmail.com](mailto:restauscolaire-emeringes-vauxrenard@gmail.com)

**La garderie intercommunale**

**Le sou des écoles :** Présidentes : Émilie NICOLOSI et Manon DESCOMBES :  
[lesoudemeringesvauxrenard@gmail.com](mailto:lesoudemeringesvauxrenard@gmail.com)



N'hésitez pas à prendre contact avec l'association de parents d'élèves du RPI Émeringes / Vauxrenard qui permet de financer les projets de l'école.

## 11. Effectifs

VAUXRENARD	EMERINGES	EMERINGES	RPI
	8 CP	8 PS	
13 CM1	1 CE1	4 MS	
3 CM2	8 CE2	4 GS	
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>49</b>

Pour toutes les questions concernant la vie de l'école ou celles relatives à vos enfants, n'hésitez pas à venir nous voir. Si nous ne sommes pas disponibles à ce moment-là, nous conviendrons d'un rendez-vous.

## 12. Projet d'école

Il s'articule autour de l'intitulé suivant : « Apprendre à comprendre : développer une méthodologie claire et explicite, apprendre à l'utiliser pour faciliter l'accès à la compréhension ».

## 13. Santé

**Médicaments :** Nous vous rappelons que la prise et la possession de médicaments à l'école sont **INTERDITES**. Cependant, dans le cadre d'un traitement de longue durée (asthme ...), une entente préalable doit être établie entre l'enseignant, les parents et le médecin scolaire.

**Parasites :** Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leurs enfants et informer impérativement les enseignants en cas de contamination afin d'éviter la propagation.

## 14. Sécurité à l'école

Compte tenu du contexte lié à Vigipirate, des mesures de sécurité renforcées ont été annoncées par le Ministère. Un guide a été rédigé à l'attention des parents :

<http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Les dispositifs de sécurité :

- Accueil des élèves par un adulte
- Vérification de l'identité des personnes extérieures
- Pas d'attroupement devant les établissements
- Contrôle visuel des sacs
- Affichage des consignes de sécurité



**Merci de ne pas stationner devant l'entrée des écoles et de rouler prudemment aux abords des écoles quelle que soit l'heure de votre passage. Merci de garer les véhicules sur les parkings et non devant l'école. Ne gênez pas les manœuvres du car de ramassage.**

## Dans les classes

### **Le cycle 1 : Anne GUENARD**

Objectif : Permettre à l'enfant d'acquérir les Apprentissages Premiers : socialisation, langage, motricité, graphisme, écriture, logique, ... C'est une étape importante et nécessaire avant d'aborder le cycle 2.

Matériel : En début d'année pour chaque enfant :

- 2 boîte de 100 mouchoirs en papier (à renouveler en cours d'année)
- 1 paire de chaussons
- 1 **petite** couverture et une taie d'oreiller pour la sieste (pour les PS seulement)
- 1 brosse à dents

Il est recommandé de marquer les affaires de votre enfant, les plus petits ne les reconnaissant pas. Des accidents « pipi » peuvent survenir. Pour les petits, prévoir en permanence un change complet dans le cartable. Nous le rendre rapidement propre en cas de prêt.

Sieste : Les PS se reposent en début d'après-midi, au minimum une demi-heure. Le réveil est échelonné jusqu'à 15h00. Les doudous et les sucettes sont autorisés et fortement recommandés pour ceux qui en possèdent (lien affectif très fort avec la maison). Ils retournent dans les cartables après la sieste. Nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher de la maitresse si votre enfant de MS a encore besoin d'un temps de sieste.

Ecole dehors : Tous les **vendredis matins**, les enfants profiteront d'un temps d'apprentissage en extérieur. Aussi, nous vous demandons d'adapter la tenue vestimentaire en fonction de la météo : bottes de pluie, de neige, baskets (pas de sandales), imperméable, casquettes, doudoune ou combinaison, gants...

### **Le cycle 2 : Céline CATESSON**

Les objectifs du cycle 2: Cycle des apprentissages fondamentaux, il vise à questionner le monde et à prioriser les langages, notamment l'étude de la langue française.

Le matériel : Une liste a été transmise aux familles concernées en fin d'année scolaire dernière.

Les devoirs : Les CP auront un seul cahier sur lequel ils colleront et feront leurs devoirs. Il s'agira la plupart du temps de retravailler une lecture déjà faite en classe. Les CE1 et les CE2 utiliseront un cahier de texte. Pensez à le regarder chaque jour.

Suivi du travail des élèves : Régulièrement, nous vous ferons parvenir les cahiers des élèves, afin que vous puissiez prendre connaissance du travail réalisé par votre enfant, et l'aider si besoin. Merci de penser à le signer. À la fin de chaque semestre (deux fois par an), vous trouverez les évaluations de votre enfant dans son cartable.

Piscine :

Les élèves de CP-CE1-CE2 se rendront à la piscine de Belleville durant le 2ème semestre, le mardi matin, à partir de janvier 2026.

Ils suivront des séances de natation (30 à 45 min) qui ont pour but d'apprendre à l'enfant à se sentir à l'aise dans l'eau, à sauter, plonger, à savoir nager sous l'eau, à flotter et à nager. Comme dans les autres disciplines, l'école élémentaire est la première étape de l'éducation de l'enfant dans ce domaine.

Il est recommandé d'apporter :

- un maillot de bain,
- un bonnet de bain (obligatoire),
- deux serviettes de dimensions raisonnables,
- des vêtements faciles à mettre et un bonnet en hiver,
- éviter ce jour-là les colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreilles ...

La piscine est une activité obligatoire au même titre que les autres disciplines. Les absences doivent être justifiées par un certificat médical. L'enfant malade, s'il ne reste pas à la maison, sera accueilli à l'école. Le financement de la piscine est pris en charge par les communes.

### **Le cycle 3 : Clara BIERCE**

Objectifs Cycle 3 : Cycle de consolidation, le cycle 3 a tout d'abord pour objectif de stabiliser et d'affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2. Le cycle 3 relie les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège.

Le cahier de liaison : il permet de communiquer avec l'enseignante, de signer les informations transmises, de prévenir en cas d'absence ...

L'agenda et les devoirs : Les devoirs sont principalement des poésies, des lectures et des leçons à apprendre ou à réviser.

Suivi du travail des élèves : Régulièrement, nous vous ferons parvenir les cahiers des élèves, afin que vous puissiez prendre connaissance du travail réalisé par votre enfant, et l'aider si besoin. À la fin de chaque semestre (deux fois par an), vous trouverez les évaluations de votre enfant dans son cartable. Un rendez-vous individuel vous sera proposé en décembre.

Le matériel : merci de vous reporter à la liste fournie en fin d'année scolaire.

#### Piscine :

Les élèves de CM1-CM2 se rendront à la piscine de Belleville le jeudi après-midi au 1er semestre. Ils suivront des séances de natation (30 à 45 min) qui ont pour but de valider l'attestation de savoir-nager. Comme dans les autres disciplines, l'école élémentaire est la première étape de l'éducation de l'enfant dans ce domaine.

Il est recommandé d'apporter :

- un maillot de bain (pour la natation et non la plage),
- un bonnet de bain (obligatoire),
- deux serviettes de dimensions raisonnables,
- des vêtements faciles à mettre et un bonnet en hiver,
- éviter ce jour-là les colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreilles ...

La piscine est une activité obligatoire au même titre que les autres disciplines. Les absences doivent être justifiées par un certificat médical. L'enfant malade, s'il ne reste pas à la maison, sera accueilli à l'école. Le financement de la piscine est pris en charge par les communes.

# Fonctionnement administratif du RPI

## Règlement Intérieur :

Le règlement intérieur de l'école 2024/2025 (consultable sur le blog) reste en vigueur jusqu'au premier Conseil d'École, date à laquelle il sera révisé et communiqué aux familles par e-mail.

## Conseil d'école :

Comme chaque année et conformément à la loi du 11/07/75, vous allez élire pour la présente année scolaire vos représentants au comité de parents.

Dans chaque école sont constitués un conseil des maîtres (directeurs et maîtres affectés à l'école) et un comité de parents (Représentants élus des parents, autant de parents que de nombre de classes).

Le conseil d'école est composé :

- des directeurs des deux écoles (Emeringes et Vauxrenard) et de l'ensemble des professeurs des écoles ;
- du comité de parents ;
- du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires ;
- du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ;
- et de l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale.

C'est un lieu de rencontre où les différents participants dialoguent :

- sur le règlement intérieur de l'école ;
- sur les modalités de l'information mutuelle des familles et des enseignants ;
- sur les classes transplantées ;
- sur le restaurant scolaire ;
- sur les activités péri et post-scolaires ...

Il est également un lieu où l'on peut aborder différents problèmes d'éducation, où l'équipe éducative joue un rôle d'information des parents et amène une collaboration fondée sur l'inter-compréhension. Les membres du comité de parents sont à l'écoute des parents d'élèves qui souhaitent voir aborder telle ou telle question et ont la possibilité de diffuser à tous le compte-rendu du conseil d'école.

Les parents qui souhaitent en faire partie peuvent d'ores et déjà le faire savoir auprès de l'équipe éducative.

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au mois d'octobre. Vous trouverez toutes les explications concernant les modalités de vote dans la circulaire qui vous sera alors remise.

Bonne rentrée à tous,

L'équipe enseignante